

# Le péril jeune ?

**S**elon l'Institut du développement durable, on peut espérer une (plutôt lente) décroissance structurelle du taux de chômage des jeunes dans les années à venir, plus marquée en Wallonie qu'à Bruxelles. En Wallonie, le nombre de DEI de 18-29 ans est même inférieur en 2013 à celui de 2000. Le nombre d'emplois de jeunes de 20 à 24 ans sur le territoire Wallonie-Bruxelles est passé de 2000 à 2013 de 105 000 à 97 000 unités. *« Mais le taux de chômage des jeunes est à un niveau très élevé, trop élevé, par comparaison à ce que l'on observe dans d'autres pays européens et tenant compte du "ratage au démarrage" que constitue une période plus ou moins longue de chômage à la sortie des études. »* En effet, on assiste à l'augmentation tendancielle de la proportion de jeunes poursuivant des études, touchant les 25-29 ans. *« Reflet de l'allongement de la période des études et d'un plus grand*

*nombre de parcours plus "chaotiques" dans l'enseignement supérieur. »*

Même si, malgré l'augmentation régulière du taux de fréquentation de l'enseignement supérieur, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur dans les 25-29 ans augmente peu depuis 2000.

Quant à la part des personnes qui atteignent au maximum le secondaire inférieur, elle est en nette régression en Wallonie alors qu'elle stagne à Bruxelles. Enfin, on constate une augmentation régulière des jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation. En outre, les jeunes ne sont pas gâtés par la qualité des emplois qu'ils occupent, *« ce qui peut compliquer leur insertion dans la société. »* Notamment à cause de l'augmentation de la proportion d'emplois non permanents et de l'augmentation de la proportion d'emplois salariés à temps partiel. ■